

## Messe brève de l'Assomption – Sanctus et Benedictus (EDIT 16-84 – USC 958c et USC 958d)

Musique : Pascal Reber  
Commentaire : Agnès Léderlé

### Le texte

Avant le Concile Vatican II, le *Sanctus* se chantait après la préface et le *Benedictus* tout de suite après la consécration. Ce n'est plus le cas maintenant.

Bien que publiés sur deux partitions distinctes (USC 958 c et d), *Sanctus* et *Benedictus* se chantent, directement et successivement après la préface et l'on chante obligatoirement l'anamnèse après la consécration.

### La musique

Comme dans les autres parties de cette messe brève, le compositeur va tout de suite à l'essentiel. Un bref prélude à l'orgue introduit la triple acclamation puis un autre amène vers *Pleni sunt caeli...*

Le *mi* majeur flamboyant qui termine le *Hosanna in excelsis* s'enchaîne parfaitement avec le *do* dièse mineur plus recueilli du début du *Benedictus*. On retrouvera le *mi* majeur dès la mesure 16, pour finir avec le même *Hosanna* que dans le *Sanctus*.

Le *Sanctus* et le *Benedictus* sont tous deux construits sur la mélodie du *Regina caeli*. Pour cette raison, on en réservera l'usage aux fêtes de la Vierge.